

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1037

Rubrik: Élections genevoises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si les capitaines d'industrie quittent le navire

(y) Comme d'habitude, les Chambres fédérales vont connaître cet automne un profond renouvellement. Plusieurs dizaines de conseillers nationaux ont d'ores et déjà annoncé qu'ils renonçaient à solliciter un nouveau mandat. Pas mal de Zurichois, qui composent avec 35 députés la plus forte délégation à la Chambre du peuple, parmi les annoncés partants. Autant dire qu'il en résultera un affaiblissement de la représentation patronale. Si les capitaines d'industrie quittent le navire parlementaire, le vaisseau fédéral ira l'erre, avec tous les risques et périls océaniques d'un parcours aussi aventureux.

En tout cas, les milieux industriels, commerciaux et financiers, déjà écartelés par les prises de position contradictoires du Vorort et de l'Association suisse des banquiers sur la TVA, se proclament inquiets. Les voilà qui perdent d'un coup les représentants de la chimie (Felix Auer, PRD/BL), de l'industrie (Ulrich Bremi, PRD/ZH), du grand capital (Paul Eisenring, PDC/ZH), de l'énergie électronucléaire (Bruno Hunziker, PRD/AG), des assurances (Peter Späthi, PRD/ZH) et même de la Migros (Walter Biel, Adi/ZH). Autant de renoncements qui viennent décapiter le groupe parlementaire de l'industrie et du commerce, pensent certains, qui soulignent finalement que seuls les Zurichois de l'UDC tiennent le coup, avec le massif Christoph Blocher, directeur des usines d'Ems et actionnaire de quelques autres, et Walter Frey, grand importateur d'automobiles japonaises, tous deux purs et durs défenseurs de la très libre entreprise et du très grand capital.

Tous ne parlent pas: François Loeb (PRD/BE), Peter Hess (PDC/ZG), Ernst Mühlemann (PRD/TG) et Vreni Spoerry (PRD/ZH) tiennent bon et ne se retrouveront pas seuls aux Chambres dans la 44^e législature 1991-95. Ils pourront compter sur l'appui de collègues certes moins profilés, moins habitués au terrain industriel ou à celui de la place financière suisse, mais qui savent en servir les intérêts.

Et si quelques patrons regrettent de voir les hommes du front remplacés par les intendants des organisations économiques, on doit constater qu'ils connaissent simplement la même évolution que les travailleurs. Le dernier ouvrier, chauffeur de locomotives de son état (Paul

Wagner, PS/BL), a quitté en 1987 le Conseil national. Les fonctionnaires et permanents syndicaux ont ainsi pris la relève des ouvriers désormais absents: Paul Reimann, jusqu'en décembre dernier président de l'Union syndicale suisse, Michel Béguelin, secrétaire du syndicat des cheminots, Ernst Leuenberger, secrétaire du Cartel syndical de Soleure, Helmut Hubacher, qui occupe la même fonction à Bâle-Ville, etc. Dans ces conditions, les patrons ne sauraient sans vexer leurs représentants se plaindre d'être eux aussi représentés par

des «fonctionnaires» et autres comitards de leurs organisations économiques et professionnelles, tels Heinz Allenspach (PRD/ZH) pour les employeurs, Hans Rudolf Gysin (PRD/BL) et Paul Wyss (PRD/BS) pour les Chambres de commerce, Markus Kündig (PDC/ZG) et Hans-Rudolf Früh (PRD/AR) pour les Arts et métiers, etc.

Avec le professionnalisme croissant du Parlement, les entreprises ne sont plus décidées à mettre leurs cadres supérieurs à disposition. Elles préfèrent pour l'heure envoyer au charbon politique les porte-paroles des organisations, moins «dommages» et donc susceptibles de mieux supporter les attaques publiques auxquelles expose tout engagement politique. Et quand le système de milice ne sera manifestement plus en mesure d'assurer la marche des affaires parlementaires, les milieux économiques pourront toujours s'attacher à bon compte les services de députés qui souffriraient de l'indépendance acquise par un mandat suffisamment rémunérant en soi. Le lobbysme y gagnera en efficacité ce qu'il perdra en clarté. Comme y perdront, le temps de comprendre, la gauche syndicale et ses «professionnels» de la défense des salariés et consommateurs. A suivre donc, bien au delà de l'automne. ■

ÉLECTIONS GENEVOISES L'heure de vérité

(jd) L'équilibre parfait des forces au législatif communal de Genève et le renversement de la majorité bourgeoise à l'exécutif ont inspiré à certains commentateurs des propos amers: la ville du bout du lac serait devenue ingouvernable et l'expérience de la nouvelle législature ne pourrait conduire qu'à un échec. L'analyse implique bien sûr que Genève a été gouvernée, et avec un certain succès. Or l'observateur impartial est bien obligé d'admettre que tel n'a pas été le cas. Genève n'est plus gouvernée depuis bien des années et seule l'aisance financière a permis de donner l'illusion d'une politique voulue par les autorités.

Une majorité alternative à l'exécutif, appuyée par la moitié du Conseil municipal, pourrait conduire à la tentation de vouloir faire passer en force des décisions, en comptant sur des majorités ponctuelles, pour pouvoir se prévaloir

de réalisations à l'échéance quadriennale. Cette stratégie programme l'échec; une politique de confrontation, en l'absence de majorité claire, ne peut que conduire au durcissement des fronts et à la paralysie. Or Genève, vu sa situation financière, et les problèmes d'aménagement notamment, auxquels elle est confrontée, est condamnée à des choix. Plus précis que ceux qu'a proposés Alternative 91 et moins sommaires que ceux avancés par l'entente bourgeoise. Dès lors les magistrats municipaux, s'ils veulent imprimer une dynamique nouvelle à la gestion de la cité, doivent se mettre d'accord sur un programme précis et dégager des priorités susceptibles de trouver une majorité suffisante au Conseil municipal. Les électeurs qui ont bien voulu s'exprimer ont certes renvoyé dos à dos les deux camps. Un message qu'on peut traduire par «l'un ne peut rien sans l'autre». On ne voit pas d'autre alternative. A défaut les édiles pourront à nouveau se lamenter sur leur légitimité de plus en plus fragilisée par un abstentionnisme en hausse. ■